



ENGAGÉ-ES POUR LA
FONCTION PUBLIQUE

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

CSA AC



Voter pour la **FSU**, c'est choisir :

➔ **Un syndicat qui représente et défend tous les agent.es**, titulaires et contractuel.les, syndiqué.es et non syndiqué.es

➔ **Un syndicat qui lutte pour les services publics** et qui siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat, là où tout se joue

➔ **Un syndicat en faveur d'une Justice humaniste**, émancipatrice, respectueuse des droits et libertés des publics accompagnés

➔ **Un syndicat multicatégoriel** éloigné des visions corporatistes et qui défend la pluridisciplinarité

➔ **Un syndicat force de propositions**, qui se montre combatif et à la recherche de convergences avec les autres organisations syndicales de lutte et de transformation sociale, au service de tou.tes les professionnel.les

Le Comité Social de l'Administration Centrale

Cette instance concerne les personnel.les qui exercent dans les trois administrations centrales du Ministère de la Justice (DAP – DPJJ – DSJ) ainsi qu'à l'Agence nationale du TIG (ATIGIP) et l'Ecole nationale de la protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ).

Ce scrutin est de type nouveau puisqu'il réunit des personnel.les de différentes institutions.

- Les représentant.es FSU sont consulté.es sur les projets de texte touchant à l'organisation du travail des personnel.les relevant du champ de compétences du CSA-AC, notamment les politiques de ressources humaines, le budget, les orientations, réorganisations de services.
- Les représentant.es de la FSU porteront des revendications communes à tou.tes les personnel.les et en même temps singulières au lieu d'affectation et aux missions exercées.
- Le CSA-AC résulte de la fusion entre l'ancien Comité technique et l'ancien comité technique d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

La Formation spécialisée du CSA-AC

➔ est compétente pour toute question relative à l'environnement de travail, aménagement des postes de travail, durée et horaires de travail, incidences des nouvelles technologies sur les conditions de travail.



VOS REPRÉSENTANT.ES DU PERSONNEL FSU REVENDIQUENT POUR VOUS :

• CONDITIONS DE TRAVAIL :

Pour l'amélioration des conditions de travail de tou.tes les personnel.les et ainsi mettre fin à la souffrance professionnelle. Pour refuser une hiérarchisation outrancière dont l'objectif est d'isoler les professionnel.les ce qui provoque une maltraitance. Pour exiger une réelle égalité salariale et d'avancement entre les hommes et les femmes. Pour une amélioration des moyens matériels qui prennent en compte l'urgence climatique. Pour lutter contre toutes les discriminations et les violences au travail.

• RECRUTEMENT :

Pour un plan ambitieux de création de postes de titulaires et de titularisation des contractuel.les. Arrêt des recrutements abusifs de contractuel.les qui génèrent insécurité et stress pour tou.tes les agent.es. Ouverture de concours à la hauteur des besoins.

• SALAIRES :

La FSU revendique la revalorisation significative des salaires, l'augmentation du point d'indice pour faire face à la perte de pouvoir d'achat et à l'inflation, une refonte des grilles indiciaires, l'intégration des indemnités dans le calcul des pensions et retraites. La prise en compte effective de l'expérience et de la qualification ainsi que l'égalité des droits pour les agent.es non titulaires, dans un cadre de règles collectives protectrices. Par ailleurs, nous réclamons la reconnaissance du Ségur pour les personnels des fonctions support et de formation.

• STATUTS :

Pour la défense d'une fonction publique de statut et de carrière et l'égalité de traitement de tou.tes les personnel.les en ce qui concerne les horaires, les congés notamment pour les personnels non titulaires, le travail à distance.

• LA DEFENSE DES MISSIONS :

Pour la défense de la spécificité des métiers et des missions quel que soit l'établissement d'affectation ou le service. Ces dernières années, l'ensemble des missions concernées par le CSA-AC ont été lourdement impactées par les réformes imposées à marche forcée par les pouvoirs publics. La FSU continuera à dénoncer leurs effets dévastateurs et à défendre le service public.



**2ème organisation syndicale
dans la Fonction Publique d'Etat**

L'action de vos représentant.es des personnels FSU

- ↳ Disponibles, les représentant.es des personnels FSU **accompagnent tous les agent.es syndiqué.es ou non syndiqué.es** afin de garantir les droits et les intérêts des professionnel.es dans un cadre égalitaire et transparent, contre les promotions arbitraires et la sélection au mérite.
- ↳ Ils et elles interviennent directement auprès de l'administration pour porter des problématiques individuelles et collectives.

La FSU revendique l'abrogation de la Loi de transformation de la Fonction publique

NOS CANDIDAT.E.S

- Marion CAVALLO**, formatrice Marseille
- Johanna CLEMENTE**, formatrice, PTF Pantin
- Ronan MARIE**, formateur ENPJJ Roubaix
- Julie PASQUIER**, formatrice PTF Rennes
- Anne GIBERT**, attachée, DAP AC IP1
- Moktaria BOUKAR**, éducatrice PTF sud-est
- Virginie MARCOT**, Cse, PTF Grand-est
- Audrey MABILAT**, Cse, PTF Grand-centre
- Maël VIRAT**, enseignant chercheur ENPJJ Roubaix
- Amandine KERVILLA**, directrice ENPJJ
- Aurélien ALVAREZ**, formatrice PTF Toulouse
- Philippe VANRIETVELDE**, formateur ENPJJ Roubaix
- Laurent RANOUIL**, directeur commercial ATIGIP, Tulle
- Marilyn GUIRIEC**, Educatrice, PTF Sud-ouest
- Guillaume MACIEJWSKA**, contractuel, Ptf idf-om
- Philippe RABATAUD**, formateur PTF Toulouse
- Benjamin DESMALINES**, formateur, ENPJJ
- Patricia MUNOS**, formatrice, PTF Centre-Est

En décembre 2022



**Connectez-vous
et VOTEZ !**

